

COMMUNE DE BANNEGON

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 Juin 2010

Nombre de Conseillers
En exercice 11
Présents 09
Votants 10

Date de la convocation : 31.05.2010

L'an deux mil dix, le quatorze Juin, à 18 h 15 le Conseil Municipal de BANNEGON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy JAMES, Maire.

Présents : Guy JAMES, Guy ALLIAUME, Philippe ANDRE, Laurent CORDEBOIS, Gérard CHARPY, Jérôme BILBEAU, Claude DESOBLIN, Abdelaziz TOUNSI, Christian RICHARD,

Pouvoir : Laurent PICQ donne pouvoir à Guy JAMES

Absent : Jean MERILLEAU.

Secrétaire : Philippe ANDRE

1-Approbation du procès-verbal précédent

Monsieur le Maire demande à ce que soit précisé pour les travaux de busage sur la RD 76 au PR 9 en direction de Neuilly en Dun, que ces travaux seront à la charge, soit du propriétaire, soit éventuellement de la Commune de Neuilly en Dun.

Le PV précédent est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1 - Projet Photovoltaïque :

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur Pierre de JOUVENCEL souhaite faire installer 7400 panneaux photovoltaïques sur la parcelle C 20 « Le But » sur 3,8 ha.

Après avoir présenter le projet de la société Solar Enviro Partners, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents de donner un avis favorable à ce projet.

2- Projet Educatif Local

Monsieur le Maire explique au conseil que le CEL (contrat Educatif Local) change d'appellation et devient le PEL (Projet Educatif Local). Ce changement d'appellation permettra ainsi d'avoir un plus grand panel d'activité à proposer aux enfants et ados. Un complément de l'article 4 est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de compléter l'article 4 du groupe de compétences optionnelles ainsi : « jeunesse et loisirs exclusivement pour la signature d'un contrat éducatif local, contrat enfance et contrat temps libre et la mise en place d'un projet éducatif local ».

3- Contrat Aidé :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE de recruter M. Philippe CHABROL en contrat unique d'insertion dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi » à compter du 25 Juin 2010,
- PRECISE que ce contrat sera d'une durée de 24 mois non renouvelable,
- PRECISE que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine,
- INDIQUE que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire soit 8.86 (au 1^{er} Janvier 2010)
- AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention.

Il est stipulé que Philippe s'occupera également du ménage de la salle des Fêtes et de la mairie.

4- Remboursement GROUPAMA

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a reçu un remboursement par le biais de l'assurance GROUPAMA sous forme de chèque de la BNP concernant le remboursement de la porte de l'école.

Celui-ci est de 255.94€.

Le conseil municipal accepte ce remboursement.

A noter : Une délibération autorisant M. le Maire a encaisser les remboursements ultérieurs afin d'éviter un renouvellement à chaque fois. Le Conseil accepte.

5- Devis columbarium et jardin du souvenir:

Monsieur le Maire présente 2 devis :

Société PFG

Fourniture et pose d'un columbarium, d'un banc en granit, d'une rocaille de dispersion ainsi que d'une stèle de jardin du souvenir pour un montant de 10 190.00 € TTC.

Maison du Granit

Fourniture et pose d'un jardin du souvenir : 1889.68 TTC

Flame rose lilas : 850 TTC

ou

Flame lotus rose : 1010 TTC

Columbarium 3 cases avec socles et chapeau

Fourniture et pose d'un columbarium en granit /rose lilas : 2700.00 TTC

ou

Fourniture et pose d'un columbarium en granit/ Lotus rose : 3200.00 TTC

Columbarium 6 cases simple

Fourniture et pose d'un columbarium en granit /rose lilas : 2700.00 TTC

ou

Fourniture et pose d'un columbarium en granit/ Lotus rose : 3150.00 TTC

Lors de la prochaine réunion le choix de l'entreprise et des matériaux seront à définir.

6- Vente concession avec caveau existant

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'établir les ventes de concessions avec caveaux existants comme ci- dessous :

Prix de vente concession avec caveau existant*

Personne de la commune : 1000 €

Personne hors Commune : 1350 €

* *caveau qui sera récupéré et désinfecté à la suite de la procédure de relevage des concessions.*

Durée : 50 ans

7- Courriers Reçus:

↳ *Pour information* : vente peupliers « Pont à Barras » le 24 Juin 2010 : 488 pieds sur 2ha50 pour une estimation de 523 m3.

↳ *Tous au numérique* : à compter d'octobre 2010 fini la diffusion analogique bonjour le numérique ! Monsieur Gérard CHARPY a été nommé référent « tous au numérique ».

↳ *Remerciements* de l'association ADMR pour la subvention octroyée,

↳ *Retenue de garantie Entreprise Yves Ollivier* : le conseil décide de lever la retenue de garantie pour le mobilier de la Mairie.

Demandes de subventions

↳ sud berry

↳ Centre hospitalier spécialisé d'Ainay le Château.

Le conseil décide de répondre défavorablement à ces 2 associations, car les demandes sont arrivées trop tard, le budget étant terminé. Les demandes sont à faire en début d'année.

↳ *Maison RAFFUTIN* : Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a signé le devis concernant la pose de stores à la mairie pour un montant de 856.34 € TTC

8- Questions diverses

↳ *14 Juillet - Repas des pompiers* : Le repas aura lieu le lundi 12 juillet 2010 au Sagonnin à 20h30.

↳ *Ménage Eglise* : M. le Maire informe que 3 personnes se sont proposées pour faire le ménage bénévolement dans l'église : Mmes Ginette CORDEBOIS, Elisabeth POILE et Madeleine GAUDRON. Nous les remercions sincèrement.

↳ *Chapiteau comité des fêtes / Commune* : Après en avoir délibéré le conseil accepter

Pour : 5

Contre : 2

Abstention : 3

De donner la part du barnum de la commune au comité des fêtes sous réserve que les statuts soient changés et que la commune reste prioritaire pour les fêtes de village et à titre gratuit.

Fermeture secrétariat de mairie :

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 9 Août au 30 Août 2010 inclus en cas d'urgence appeler Monsieur le Maire ou Messieurs les Adjoint.

Tour de table

M. Guy ALLIAUME :

- informe que l'herbe au niveau du terre-plein de la Croix des Pouzes est haute. M. Le Maire fait remarquer que la DDE ne l'entretien pas. Un courrier leur sera adressé.
- signale que la peinture de la lucarne du Sagonnin est à faire. Un devis sera demandé.
- signale que la haie en venant de Thaumiers, direction le cimetière n'est pas entretenue et donc dangereuse. Un courrier sera fait au propriétaire.

M. Philippe ANDRE :

- demande si les cables du photocopieur vont être installés définitivement. Un devis sera demandé pour passer les cables dans le mur.

M. Gérard CHARPY :

- que les Erables de Rhimbé deviennent hauts et envahissants. Une taille sera prévue à l'automne.
- demande où en sont les numéros de Rhimbé et de la croix des Pouzes. Ils sont arrivés et vont bientôt être installés.

M. Laurent CORDEBOIS :

- signale qu'il serait nécessaire de prévoir de reboucher les trous de la route des Mauguins.

M. Jérôme BILBEAU :

- demande ou en est l'ADSL. Le Maire répond que c'est en cours.
- signale qu'il serait nécessaire de prévoir de reboucher les trous au niveau du Gué de Sable.

M. Claude DESOBLIN :

- demande où en est le litige de la rigole du Clou. Le dossier sera à reprendre après les travaux.

M. Abdelaziz TOUNSI :

- informe que le 26 Juin prochain le Centre de Secours ouvre ses portes à partir de 10 h- Pot à 11h30

Fin de la séance à 21h10

Guy JAMES	Guy ALLIAUME	Laurent PICQ	Philippe ANDRE
Laurent CORDEBOIS	Gérard CHARPY	Jérôme BILBEAU	Claude DESOBLIN
Abdelaziz TOUNSI	Christian RICHARD	Jean MERILLEAU	